

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2015

CROISSANCE, ACTIVITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES ÉCONOMIQUES - (N° 2866)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 18

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 28 QUINQUIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de ne pas multiplier les demandes de rapports, surtout que c'est au Parlement d'évaluer la loi.